

Compétitions Duo Synchronisé standard et latines

Les Catégories, les danses

Article 1) Participants

Les participants aux compétitions de danse Duo Synchronisé peuvent être soit deux danseuses, soit deux danseurs, soit un danseur et une danseuse.

Chaque danseur ou danseuse qui danse dans une compétition Duo Synchronisé FFCD/CFEDA doit être titulaire d'une « licence concurrent » en cours de validité tel que définie à l'Article 2 du Règlement Intérieur de la FFCD/CFEDA et être inscrit à un centre de danse membre de la FFCD/CFEDA.

L'organisateur d'un Trophée Amateur Duo Synchronisé est responsable de l'application du présent article du Règlement Technique. Au cas où il aurait laissé participer un danseur, ou une danseuse, non licencié, il serait personnellement responsable de tout accident ou sinistre provoqué ou subi par un non licencié, à l'exclusion de toute responsabilité de la FFCD/CFEDA.

Les danseurs qui remplissent les conditions énoncées ci-dessus, peuvent concourir dans une compétition DUO et/ou une compétition Couples et/ou une compétition SOLO lors de la même organisation.

Article 2) Danses, figures et tenues

Les danses, les figures et les tenues vestimentaires autorisées sont celles correspondant à la catégorie de l'épreuve (cf. Tableau Article 2 - page 4 – et Annexe 1 page 16 du règlement de la FFCD/CFEDA). Un danseur ou une danseuse, qui ne respecterait pas cette règle pourrait voir son résultat complètement annulé sur décision à la majorité du jury.

Pour les tenues Voir article 8bis du règlement de la FFCD/CFEDA

Article 3) Contenu

Le déroulement d'une épreuve de danse DUO Synchronisé est identique à celui d'une compétition Couples.

Dans tous les passages les danseurs et/ou les danseuses passent en même temps, les participants dansant côte à côte en Shadow position.

Les participants à une compétition DUO Synchronisé qui dansent dans une compétition Couples doivent concourir dans la même catégorie de niveau et de tranche d'âge.

Article 4) Tranche d'âges

Les tranches d'âges sont identiques à celles du règlement technique Couples de la FFCD/CFEDA

Article 5) Niveaux

Les niveaux sont identiques à ceux du règlement technique Couples de la FFCD/CFEDA

Le règlement des compétitions Couples est applicable aux compétitions DUO Synchronisé standard et latines